

## GESTION DE CRISE ET ATTEINTES À LA RÉPUTATION

Les enjeux des dossiers sur lesquels nous intervenons et l'urgence qui les caractérise sont tels que notre réactivité est de mise. Notre équipe est habituée à une mobilisation immédiate, tous domaines confondus, et à la définition des solutions qui s'offrent à nos clients à bref délai, en France comme à l'étranger. Nous travaillons avec des correspondants de qualité à travers le monde que nous avons sélectionnés avec nos clients et auxquels nous demandons la même réactivité.

- Préparation et déploiement, dans un délai extrêmement bref, de procédures de référé d'heure à heure à l'encontre d'ONG à Paris, Lyon et Amsterdam, engagées le matin pour le jour même et obtention de diverses mesures d'interdiction destinées à protéger des transports hautement sensibles de matières nucléaires entre les Etats-Unis d'Amérique et la France comme sur le territoire français.
- Préparation et déploiement, à bref délai, d'actions civiles et pénales en France comme en Australie à la suite de la publication d'informations confidentielles détournées au préjudice de notre cliente et obtention de diverses décisions ordonnant le retrait desdites informations puis toute nouvelle publication du même ordre.

La stratégie définie au plan procédural doit être en phase avec la communication que nos clients souhaitent voir mettre en œuvre pour préserver l'image de leur groupe, de leurs dirigeants et de leurs équipes, comme des activités qui font leur réputation.

Dans l'ensemble de nos dossiers, nous travaillons de manière préventive et récurrente avec les communicants de nos clients. Cette coopération se poursuit sur toute la durée de la procédure. Nous avons noué des relations privilégiées avec les plus grandes agences de communication de crise de la place avec lesquelles nous sommes habitués à intervenir dans toutes les affaires de nature à atteindre la réputation de l'entreprise comme de ses acteurs.

Enfin, nous participons régulièrement à la rédaction de communiqués de presse lorsque les développements d'une procédure le méritent, comme nous rédigeons les droits de réponse et introduisons les actions requises sur le terrain de l'injure, de la diffamation et de la suppression de tout contenu illicite en France comme à l'étranger.

- Défense des intérêts d'un gestionnaire d'actifs et de son président victimes de diffamation et d'injures publiques en marge d'une enquête de l'AMF.
- Consultation juridique à l'attention d'une société d'armement de premier plan relative aux actions envisageables à l'encontre d'un salarié et délégué syndical ayant tenu des propos attentatoires à l'honneur et à la considération de ladite société.
- Consultation juridique à l'attention d'un établissement public administratif du secteur de la santé relative aux actions envisageables à l'encontre d'un ancien salarié ayant véhiculé des propos diffamatoires à son égard.
- Défense des intérêts d'un groupe énergétique/nucléaire ayant fait l'objet de nombreuses attaques, par voie de presse, quant aux conditions d'exploitation d'une mine d'uranium au Gabon.
- Consultation juridique à l'attention d'un établissement public administratif du secteur de la santé relative aux actions envisageables à l'encontre des auteurs d'une lettre adressée au Ministre de la Santé, rendue publique et contenant des allégations diffamatoires.
- Défense des intérêts d'un navigateur célèbre, diffamé dans le cadre de sa traversée de l'Atlantique à la rame et auteur d'injures publiques en retour, et obtention d'une décision clémente (1 euro symbolique).
- Défense des intérêts d'un groupe énergétique/nucléaire ayant fait l'objet de nombreuses attaques, par voie de presse, quant aux conditions d'exploitation de ses installations industrielles au Niger.
- Défense des intérêts d'un groupe de BTP à la suite de la mise en ligne, sur de multiples sites Internet, de propos diffamatoires à son égard comme à l'égard de ses dirigeants et obtention de la suppression de l'ensemble des contenus illicites.